



Offrir aux jeunes un meilleur départ dans la vie active

Pourquoi il faut agir

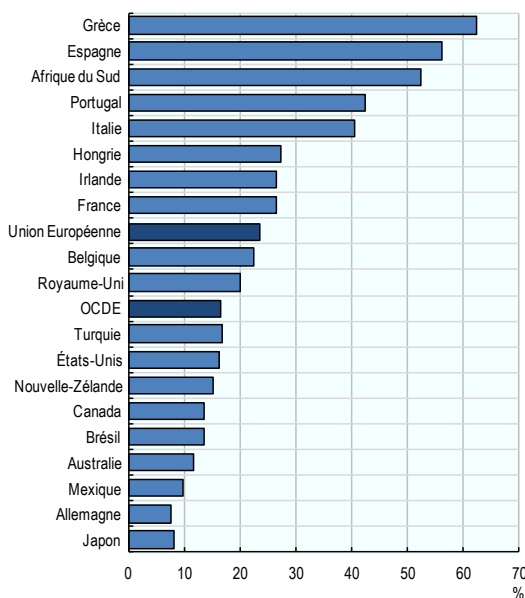
La crise financière mondiale a renforcé la nécessité de redoubler d'efforts afin d'offrir aux jeunes les compétences et l'aide dont ils ont besoin pour mieux démarrer dans la vie active et progresser dans leur carrière. L'augmentation sensible des taux de chômage et de sous-emploi des jeunes résulte d'obstacles structurels de longue date qui empêchent de nombreux jeunes, dans les pays de l'OCDE et les pays émergents, de réussir le passage de l'école à la vie active.

Tous les jeunes ne se heurtent pas aux mêmes difficultés pour accéder à des emplois productifs et gratifiants, et l'ampleur de ces difficultés varie d'un pays à l'autre. Néanmoins, il existe dans tous les pays un groupe restreint de jeunes confrontés, selon des modalités diverses, à un chômage élevé et persistant, à des emplois de qualité médiocre lorsqu'ils parviennent à trouver du travail et à un risque significatif d'exclusion sociale. Face au vieillissement rapide de la population, l'insertion de ces jeunes sur le marché du travail est cruciale non seulement pour améliorer leurs perspectives d'emploi et leur bien-être mais aussi pour renforcer la croissance économique, l'égalité et la cohésion sociale.

Dans de nombreux pays, le défi le plus urgent consiste à remédier à l'augmentation brutale du chômage des jeunes. En avril 2013, le taux de chômage des jeunes avoisinait 60 % en Grèce et en Espagne, et il se maintenait à 16.5 % dans toute la zone OCDE, contre 12.1 % juste avant la crise, soit deux fois et demie le taux de chômage des 25 ans et plus.

Taux de chômage des jeunes

En pourcentage des jeunes actifs (15-24 ans), avril 2013 ou dernier mois disponible

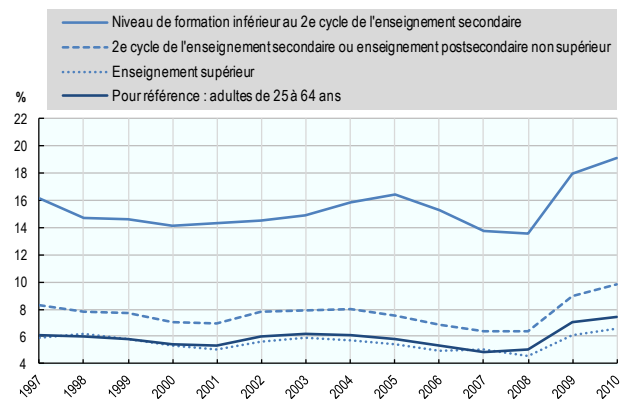


Il faut également relever les défis à long terme qui découlent de résultats insuffisants sur le plan scolaire et du fossé observé entre le système scolaire et le monde du travail. Dans de nombreux pays, la proportion de jeunes en rupture scolaire (non diplômés du deuxième cycle du secondaire) reste élevée. Or cela peut peser sur l'insertion professionnelle des jeunes et déboucher sur des

carrières alternant emplois faiblement rémunérés, souvent informels dans de nombreuses économies émergentes, et épisodes de chômage. Par exemple, parmi les jeunes de 25 à 34 ans dans l'OCDE, le taux de chômage de ceux qui n'ont pas terminé le deuxième cycle du secondaire reste 2.5 à 3 fois plus élevé que celui des diplômés du supérieur.

Taux de chômage des 25-34 ans, selon les qualifications

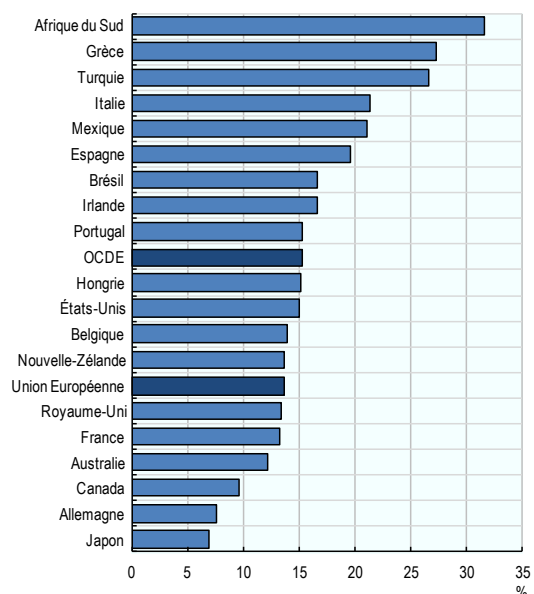
En pourcentage de la catégorie correspondante de la population active



Le chômage subi dès le début de la vie active est particulièrement problématique, puisqu'il peut avoir des répercussions à long terme compromettant la carrière des jeunes et leurs perspectives de revenus futurs. Les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET) sont les plus vulnérables face à ces effets stigmatisants potentiels. Dans la zone OCDE, ce groupe représentait 15.2 % du total des jeunes au 4^e trimestre 2012. Plus d'un cinquième des jeunes sont dans cette situation en Grèce, en Italie, au Mexique et en Turquie et plus d'un tiers en Afrique du Sud.

Jeunes ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET)

En proportion de la population jeune, T1 2013 ou dernier trimestre disponible



Plan d'action de l'OCDE pour les jeunes

À l'occasion de la réunion des 29 et 30 mai, les ministres de l'OCDE ont convenu d'adopter un éventail complet de mesures, comme indiqué dans le [Plan d'action de l'OCDE pour les jeunes](#) (voir encadré). Ces mesures visent en premier lieu à s'attaquer aux taux élevés de chômage et de sous-emploi des jeunes. Le deuxième objectif consiste à améliorer les résultats des jeunes à long terme en leur permettant d'acquérir les compétences requises et en éliminant les obstacles à leur entrée sur le marché du travail.

Piliers du Plan d'action de l'OCDE pour les jeunes

Lutter contre la crise actuelle du chômage des jeunes

- ✓ Remédier à une demande globale faible et stimuler la création d'emplois
- ✓ Offrir aux jeunes chômeurs une aide au revenu adaptée jusqu'à ce que le marché du travail s'améliore, sous réserve d'obligations mutuelles strictes
- ✓ Maintenir, et lorsque cela est possible étendre, les mesures actives du marché du travail efficaces
- ✓ Réduire, du côté de la demande de travail, les obstacles à l'embauche des jeunes peu qualifiés
- ✓ Encourager les employeurs à poursuivre ou à étendre les programmes efficaces d'apprentissage et de stage

Améliorer les perspectives professionnelles à long terme des jeunes

- ✓ Renforcer le système éducatif et préparer tous les jeunes au monde du travail
- ✓ Renforcer le rôle et l'efficacité de l'enseignement et de la formation professionnels
- ✓ Faciliter le passage à la vie active
- ✓ Reconfigurer les politiques et les institutions du marché du travail pour faciliter l'accès à l'emploi et lutter contre l'exclusion sociale

Les ministres ont également indiqué qu'une attention particulière doit être accordée aux jeunes les plus défavorisés, comme les jeunes peu qualifiés ou issus de l'immigration, qui sont les plus exposés au risque d'être définitivement mis à l'écart du marché du travail, ainsi qu'à toute une série de problèmes sociaux. En accord avec la Stratégie de l'OCDE sur les compétences, une action efficace nécessite la coordination de tous les ministères concernés et des autorités nationales et locales afin de veiller à ce que les jeunes acquièrent les bonnes compétences, les mettent au service du marché du travail et les utilisent efficacement.

Le Plan d'action de l'OCDE pour les jeunes s'appuie sur les initiatives nationales et locales et les soutient, tout en s'inspirant de la Résolution de l'OIT sur « La crise de l'emploi des jeunes : appel à l'action », des engagements du G20 en faveur de l'emploi des jeunes et de l'accord du Conseil de l'UE sur la « Garantie pour la jeunesse ».

Quel rôle joue l'OCDE dans la mise à exécution de ce plan ?

➤ Coopérer avec les pays pour concevoir des plans d'action nationaux et locaux

L'OCDE est déterminée à collaborer avec les pays afin de les aider à mettre en œuvre le Plan d'action pour les jeunes en fonction de leur situation nationale et locale. Cette collaboration peut prendre différentes formes : elle peut s'inscrire dans le cadre d'une stratégie nationale sur les compétences ou passer par des conseils sur les politiques en faveur des jeunes, des notes d'orientation succinctes ou des examens par pays plus approfondis.

Conseils sur les politiques en faveur des jeunes

L'OCDE pourrait fournir aux pays des conseils approfondis sur certains volets du Plan d'action pour les jeunes pour lesquels des améliorations sont nécessaires, par exemple en vue de lutter contre l'abandon scolaire, mettre en place un dispositif de garantie pour la jeunesse, promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes ou renforcer l'efficacité de l'enseignement et de la formation professionnels.

Notes d'orientation succinctes

Pour les pays ayant récemment fait l'objet d'un examen complet de l'OCDE sur les politiques adoptées en faveur des jeunes, une note d'orientation succincte pourrait être préparée afin de déterminer les principaux enjeux de l'action publique, les progrès accomplis jusqu'à présent dans ces domaines et les actions qu'il reste à mener. Cette note pourrait être préparée sur une période de deux à trois mois et serait précédée d'une brève visite dans le pays pour consulter les principales parties prenantes.

Examens par pays

L'OCDE pourrait procéder à un examen par pays plus complet, en vue de cerner les grandes réformes devant être menées dans le domaine de l'éducation et sur le marché du travail afin d'offrir aux jeunes un meilleur départ dans la vie active. Cet exercice pourrait être conjugué à l'examen en cours par l'OCDE des politiques sociales ciblées sur les jeunes, en mettant l'accent sur les jeunes défavorisés. Le périmètre précis de cet examen serait défini en concertation avec le pays concerné. L'examen se déroulerait sur six mois, selon les étapes suivantes : mission d'étude, préparation d'un projet de rapport et séminaire de présentation du rapport.

➤ Organiser des ateliers sur les bonnes pratiques

Les résultats des jeunes sur le plan de l'éducation et de l'emploi varient considérablement d'un pays à l'autre, ce qui ouvre des possibilités d'apprentissage mutuel en ce qui concerne les mesures et les programmes adoptés avec succès par les pays pour améliorer l'emploi et les compétences des jeunes. C'est pourquoi l'OCDE envisage d'organiser une série d'ateliers thématiques internationaux, dans l'objectif de favoriser l'échange d'expériences pour recenser les exemples de bonnes pratiques et les leçons à tirer pour la mise en œuvre des politiques publiques. Les thèmes abordés pourraient notamment inclure les programmes d'apprentissage, les garanties pour les jeunes, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et les programmes ciblés sur les jeunes les plus défavorisés. *Les pays sont invités à indiquer leurs préférences quant aux thèmes à aborder et à faire savoir s'ils souhaitent accueillir l'un de ces ateliers.*

Pour plus d'informations

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mark Keese (Mark.Keese@oecd.org), en charge de cette initiative au sein de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, Deborah Roseveare (Deborah.Roseveare@oecd.org) de la Direction de l'éducation et des compétences ou Sylvain Giguere (Sylvain.Giguere@oecd.org) du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local.

www.oecd.org/emploi/jeunes

www.oecd.org/emploi/perspectives

<http://skills.oecd.org>